

Février

3ème période



- Crudités de légumes
 - Poisson de + de 70%
 - Viande non hachée de boucherie
 - Légume cuit autre que sec
 - Entrée ou plat protidique
 - Légume secs de + de 50%
 - Fromage calcium entre 100 et 150 mgrs/portion
 - Fromage de + de 150mgrs/portion
 - Dessert de fruits crus sans sucre ajouté
 - Produit laitier ou lacté + de 100mgrs de calcium et de - 5 grs de matière grasse
- * Fruits et légumes de saison

Menu établi en collaboration avec la diététicienne de la CDCHS.

Mairie de Bussac Forêt
05.46.04.38.20
Fax : 05.46.04.31.47
Courriel : accueil@bussac-foret.fr

Restaurant scolaire : 05.46.04.32.48



BUSSAC FORET

Semaine du 01 au 5 février 2021

<u>Lundi</u>	<u>Mardi</u>	<u>Jeudi</u>	<u>Vendredi</u> Végétarien
Potage Dubarry	Macédoine de légumes mayonnaise	Avocat vinaigrette*	Salade croutons/emmental
Cuisse de poulet Choux de Bruxelles	Filet de cabillaud au citron Haricots verts	Steak haché au bleu Frites	Rizotto aux fèves et champignons
Emmental			
Clafoutis	Kiwi*	Crème caramel	Banane